

## LANGUES VIVANTES

OBSERVATOIRE  
NATIONALsnes  
fsuDES PROGRAMMES  
ET DES PRATIQUES

CE 4 PAGES A ÉTÉ RÉALISÉ PAR :

THÉRÈSE JAMET-MADEC ET MARC ROLLIN

*Merci à Patricia Laborie  
pour sa contribution ainsi qu'aux collègues  
de la liste de diffusion LV  
qui nous informent régulièrement.*



## INFOS DIVERSES

Pour joindre le groupe LV :  
[contenus.secretariat@snes.edu](mailto:contenus.secretariat@snes.edu)

ou 01 40 63 29 13

Espace LV du site du SNES :  
[http://www.snes.edu/  
-Langues-vivantes,2965-.html](http://www.snes.edu/-Langues-vivantes,2965-.html)

Vade-mecum LV :  
[http://www.snes.edu/  
Vademecum-LV.html](http://www.snes.edu/Vademecum-LV.html)

## SOMMAIRE

- L'anglais dès la maternelle – Bricolage au collège p.2
- Économies au lycée – Anglais BTS MUC –  
Sections internationales et binationales p.3 • Langues régionales p.4

## Tous monolingues ?! Sommes-nous mauvais en langues ?

Notre ministre a encore affirmé récemment que les Français ne sont pas bons en langues contrairement aux Suédois et aux Danois. Quelles solutions propose-t-il face à cette « déficience » en LV ? Que les élèves commencent l'apprentissage de l'anglais dès l'âge de trois ans, d'utiliser de nouveaux modes de communication, par exemple la visio-conférence, pour dialoguer avec un enseignant de Londres, de recruter via Pôle emploi des contractuels ou de jeunes retraités pour pallier l'absence des titulaires, de persévérer dans l'enseignement des compétences qui représentent « une avancée sur le plan pédagogique », d'avoir recours à un comité de réflexion pour trouver des solutions. Monsieur le Ministre devrait savoir que les collègues de langues utilisent, quand ils ont les outils, les nouveaux modes de communication, qu'ils font travailler les compétences, qu'ils essaient d'aider leurs élèves en dépit de la dégradation constante des conditions d'enseignement. Monsieur le Ministre feint d'oublier que les classes de langues sont surchargées au collège et au lycée et qu'il est donc difficile de faire travailler les compétences orales de manière satisfaisante, que les horaires continuent de fondre, notamment au lycée avec la réforme, que les langues vivantes ne sont pas synonymes de la seule langue anglaise même si celle-ci est incontournable. Quid des autres ? Quant à la performance des pays nordiques en anglais, elle s'explique par une omniprésence de cette langue dans les médias, ce qui n'est pas le cas en France. De plus, l'enseignement d'une DNL par toute personne ayant un CLES ou une certification B2 n'est pas magique et conduit parfois à des situations ubuesques. Monsieur le Ministre omet de préciser que les coupes budgétaires qui suppriment des postes, qui diminuent les horaires, qui dégradent les conditions d'enseignement, qui réduisent à néant la formation continue, ne permettent pas aux collègues de langues et des autres disciplines de faire des miracles.

Nous ne voulons pas de son École de plus en plus libérale, marchande, qui laisse sur le bord de la route de nombreux élèves. Nous continuons à lutter, en dépit des difficultés, pour une École qui permette à tous nos élèves de devenir des hommes, des citoyens avertis grâce à l'apprentissage patient des savoirs. L'enseignement des langues doit y prendre toute sa place.

**Le SNES porte une autre ambition pour l'enseignement des LV, élément constitutif de la culture commune et de la formation du citoyen dans un monde de plus en plus ouvert. Il continuera de porter les exigences des personnels dans l'action qu'il initiera à la rentrée, et dans ses propositions à l'occasion des élections professionnelles d'octobre 2011. ■**

**Sandrine Charrier**, secrétaire nationale, responsable du secteur Contenus,  
**Thérèse Jamet-Madec, Marc Rollin**, responsables du groupe Langues vivantes

# L'anglais dès la maternelle ?

En janvier dernier, M. Chatel préconisait l'apprentissage de l'anglais dès 3 ans. Il a renouvelé cette préconisation au salon Expo-langues. Des intervenants du salon (Candelier, Audin) sont restés pantois devant cette affirmation alors qu'ils ont montré qu'il ne fallait pas confondre apprentissage naturel et apprentissage scolaire. Daniel Gaonac'h, dans un récent article de *L'US*, affirme qu'il faut « veiller à ne pas entretenir une illusion tenace : avancer l'âge du début d'apprentissage d'une langue vivante ne crée pas automatiquement les conditions d'un apprentissage plus efficace ». Bien sûr, les parents plébiscitent cet enseignement mais on les trompe. Comment peut-on apprendre une langue à raison de deux fois 45 minutes par semaine, avec des enseignants pas toujours assez formés, comme l'a souligné Joëlle Aden lors de cette table ronde et comme ils le reconnaissent eux-mêmes ? Comment

accorder de la crédibilité aux propos du ministre quand, dans le même temps, on annonce la suppression de 1 000 intervenants (souvent des locuteurs natifs) qui secondaient les professeurs des écoles ? Claude Hagège, dans *Le Monde*, a affirmé également qu'il fallait attendre que les enfants aient une bonne maîtrise de la langue maternelle (vers 5-6 ans) avant une sensibilisation aux langues étrangères (et pas seulement à l'anglais dont le ministre souhaite également l'enseignement dans les lycées pendant les vacances). Comme le disent Hagège et Gaonac'h, l'anglais n'est pas forcément la bonne langue à apprendre en primaire mais le ministre répond à la « demande sociale ». Il devrait s'attacher à informer judicieusement les élèves et leurs parents en ayant lu les dits linguistes auxquels il se réfère ! Il devrait aussi réfléchir à l'absence de diversité linguistique de plus en plus flagrante. Si

l'enseignement du chinois se développe un peu, l'allemand continue à décroître. Quant à l'enseignement de l'arabe, il n'est suivi que par 1 % des effectifs du secondaire alors que 5 millions de personnes parlent cette langue dans notre pays (source : AFP). Pourtant le Haut Conseil à l'Intégration, dans un rapport de janvier 2011, intitulé *Les défis de l'intégration à l'école* recommande l'apprentissage de l'arabe mais aussi des langues dites d'immigration dans le cursus commun d'enseignement des langues vivantes. Une évidence culturelle et sociale que ne partagent pas nos gouvernants. ■

Pour en savoir plus :

- entretien avec Daniel Gaonac'h : [www.snes.edu/IMG/pdf/entretien\\_gaonach\\_01.pdf](http://www.snes.edu/IMG/pdf/entretien_gaonach_01.pdf)
- langue et culture arabe : [www.langue-arabe.fr](http://www.langue-arabe.fr)

## Bricolage au collège...

L'institution par la loi du 24/11/09 du livret de compétences, désormais obligatoire pour l'obtention du DNB, a remis l'attestation A2 « à sa place » : c'est la compétence 2 dudit livret. Preuve qu'il ne s'est jamais agi d'une attestation européenne sérieuse des compétences en langues des élèves. Pour la profession, cela ne résout rien : l'approche par « tâches sociales » qui tend vers l'utilitarisme, et non vers la culture commune que nous souhaitons, continue de mettre les enseignants dans une posture délicate, quand il faut parallèlement jongler avec le programme. Et les outils d'évaluation proposés par Eduscol – réponse ministérielle à notre critique d'absence de grille – ont de quoi surprendre quand ils invitent, par exemple, à évaluer la déclinaison d'identité à un poste frontière ! Ils

ne répondent donc pas plus aux attentes des collègues que les grilles proposées par certains IPR. Partout on bricole dans le cadre d'un diplôme ! Le SNES a demandé un moratoire sur ce livret, et a appelé les collègues à valider tous les élèves pour ne pas les pénaliser et à porter le débat sur la place et les objectifs du collège. En langues, les programmes ont intégré le CECRL qui n'a jamais été prescriptif d'un modèle pédagogique. Par conséquent, en se tenant à cela, les enseignants pourraient arrêter de naviguer entre des injonctions contradictoires et partir des savoirs pour aller aux compétences, et non l'inverse. Sur ce point, il faut aussi éclaircir les termes : les compétences transversales existent-elles ? Si oui, comment le ministère les a-t-il reliées et mises en cohérence avec celles du CECRL ?

Par ailleurs, les programmes devraient être réécrits pour donner sens aux apprentissages, en faisant des ponts avec le français et l'histoire-géographie notamment. Il faudrait aussi que cesse la pression incessante sur les enseignants pour qu'ils puissent à nouveau exercer leur liberté pédagogique au service de la réussite des élèves au lieu de leur imposer la méthode pédagogique du moment dont les résultats restent à prouver, comme l'indiquent les pays qui commencent à en sortir (Suisse, Québec, Belgique...). Cela impose une formation continue qui ne les formate pas mais les aide à trouver des solutions à ce qui fait obstacle aux apprentissages. Enfin, il ne peut y avoir un enseignement correct de l'oral sans groupes-classes réduits et matériel adéquat. ■

Pour en savoir plus :

- brochure SNES 8 pages LPC : [http://www.snes.edu/IMG/pdf/8\\_p\\_avenir\\_du\\_college.pdf](http://www.snes.edu/IMG/pdf/8_p_avenir_du_college.pdf)
- grilles du palier 3 : [http://media.eduscol.education.fr/file/socle\\_commun/18/2/socle-Grilles-de-reference-palier3\\_169182.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/18/2/socle-Grilles-de-reference-palier3_169182.pdf)
- article SNES : *Les langues vivantes, à la pointe des dérives pédagogiques ?* <http://www.snes.edu/Les-langues-vivantes-a-la-pointe.html>

## ... Économies au lycée

Les horaires globalisés de la Seconde à la Terminale et le tronc commun en Première, avec imposition des groupes de compétences parfois (qui doivent pourtant faire l'objet d'un vote au CA), permettent au ministère de faire des économies considérables de postes, sous couvert de réforme. Le renvoi au local de l'organisation des enseignements crée des tensions au sein des équipes (comment partager 4 h 30 et maintenir une certaine cohérence pédagogique ?), sans répondre à la vraie question : quelles épreuves pour quel baccalauréat ? En effet, l'inégalité de traitement des élèves (seuls certains établissements ventilent un horaire identique pour toutes les LV, en répartissant les dotations sur trois ans) questionne l'égalité face au baccalauréat. Le manque de cadrage de la littérature en LV en série littéraire pose les mêmes problèmes : quelle langue choisir ? Pour combien de temps ? Pour sauver quel poste ? Pour jouer quelle carte ? Le clientélisme n'est pas loin.

Pire encore, en séries STL et ST2S, le ministère choisit d'allouer trois heures pour les deux LV et une heure pour la discipline technologique qui peut être à charge d'un collègue ayant la DNL,

ce qui indique – comme la nécessité d'avoir le CLES aux concours – que tout le monde peut enseigner en langues vivantes et/ou dans n'importe quelles conditions. Pourtant jusqu'alors, la DNL – ainsi que la langue de spécialité supprimée en ES – avait montré la plus-value que pouvait apporter l'étude poussée des langues



dès lors qu'elle était mise en place sérieusement. La logique comptable semble donc l'avoir emporté.

Le SNES, qui porte une autre réforme du lycée, plaide pour une culture commune où la littérature ne serait pas l'apanage des L mais une dimension de la langue étudiée par tous. Or, le tronc commun ne permettra

pas de l'aborder différemment et de s'appuyer sur la spécificité des séries. Le SNES demande aussi que soit mise à plat la carte des sections européennes et des classes bilangues, pour les rendre plus cohérentes par bassins et académies, et dans le but de permettre à tous les élèves volontaires de pouvoir maîtriser une langue vivante à un haut niveau, pour le plaisir de se frotter à d'autres cultures ou pour la suite des études. Il faut aussi proposer de vrais programmes qui ne se résument pas aux paliers du CECRL et qui soient en lien avec les autres disciplines de la filière. Enfin, les enseignants doivent pouvoir retrouver, au sein de groupes-classes décents, leur liberté pédagogique, pourtant rappelée dans le rapport des IG *Modalités et espaces nouveaux pour l'enseignement en langues de 2009*, qui pointe qu'il faut « recourir avec prudence

aux regroupements verticaux d'élèves », « ne mettre en place les groupes de compétences qu'avec les professeurs volontaires » et « éviter l'hyperévaluation ». ■

Pour en savoir plus :

- BO spécial du 30/09/2010 ;
- BO spécial du 17/03/2011.

### Anglais BTS MUC

Les modalités de l'oral terminal en Langlais STS « Management des unités commerciales » ont été modifiées par deux fois dans les trois académies d'Île-de-France, suite à des injonctions successives et contradictoires de l'IPR et du SIEC, au motif que le privé n'avait pas été informé du premier changement ! Les modalités de cet oral sont donc devenues bien différentes d'une académie à l'autre, ce que nous avons dénoncé auprès de la DGESIP et de l'Inspection générale, en plus d'exiger une concertation pour la session 2012. ■

### Sections internationales et binationales

Le décret de 2010 crée des sections binationales qui désignent les formations préparant à la délivrance simultanée du baccalauréat et d'un diplôme de fin d'études secondaires étranger (Abibac, Bachibac, Esabac). Les sections binationales sont distinctes des sections internationales qui prépareront exclusivement à l'option internationale du baccalauréat (OIB). Afin de mettre ces sections en conformité avec la réforme du lycée, le ministère a proposé au CSE que la littérature en LVE soit réservée à la LV2, du fait que les élèves ont déjà un programme de littérature dans la langue de leur section. ■

Pour en savoir plus : • BO spécial du 17/06/2010.

## Les collègues se battent encore et toujours...

Les collègues qui enseignent les langues régionales sont aussi confrontés à de nombreuses difficultés.

Depuis 2001, l'enseignement facultatif et optionnel de breton a perdu un quart de ses effectifs. La perte la plus importante se situe en lycée (- 48 %) : la situation du breton est comparable à celle des autres LV3. Quant au gallo, il a perdu 31 % de ses effectifs.

Durant la même période, l'enseignement bilingue est monté en puissance. Les effectifs du service public ont doublé (41 % des élèves scolarisés en filière bilingue). Cette situation est le résultat de luttes menées par les parents d'élèves et le SNES. Malheureusement, la politique des pôles imposée par le rectorat induit des abandons de la filière en Sixième et au lycée, les parents choisissent la proximité. Malgré les bourses attribuées par le conseil régional aux étudiants qui se destinent à l'enseignement bilingue, le nombre de recrutés est inférieur aux besoins dans le premier degré. Dans le second degré, deux postes au CAPES par an, c'est insuffisant et cela ne couvre pas toutes les disciplines non linguistiques enseignées en filière bilingue. Les conditions de travail des enseignants se sont nettement dégradées : services sur deux à quatre établissements, compléments de service dans une autre discipline... Le rapport commandé à Fanch Broudic par le recteur de Rennes ne répond pas à toutes les préoc-



cupations, mais il a le mérite d'exister et de faire débattre. En ce qui concerne l'occitan, l'insuffisance des postes (4 postes au CAPES pour 32 départements depuis 2002) ne permet pas d'assurer la totalité des remplacements ni de développer voire de maintenir l'existant... Les carences de l'État entraînent l'intervention croissante du secteur associatif, avec les contradictions que cela suppose tant au niveau de la formation, de la qualification

universitaire et professionnelle que du principe d'égalité, du recrutement et du statut des personnels (de nombreux enseignants d'occitan ne sont pas titulaires de leur poste). Pourtant, dans l'académie de Toulouse, la progression de la sensibilisation des élèves du primaire est significative et le nombre d'élèves désireux de suivre un enseignement bilingue augmente de 12 % chaque année depuis 2009.

Lors des groupes de travail et des Commissions Académiques des Langues Régionales (quand elles existent), le SNES se bat avec les collègues pour améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage des langues régionales. ■

Pour en savoir plus :

- site de Fanch Broudic : <http://www.langue-bretonne.com/>
- site de la FELCO : <http://www.felco-creo.org/>

Depuis quand n'avez-vous pas agi pour vos droits ?



# Adhésion!

